

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2015

---

MODIFICATION DE LA LOI RELATIVE À L'OCTROI DE MER - (N° 2808)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF4

présenté par  
M. Baert, rapporteur

-----

### ARTICLE 16

À l'alinéa 3, après les mots : « déduction et », insérer les mots :

« l'octroi de mer ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.